

Renouvellement de l'accréditation CTI et du Label EUR-ACE pour l'Institut Ucac-Icam

L'Institut Ucac-Icam confirme son statut d'excellence ! Pour la 2ème fois consécutive, l'école d'ingénieurs de l'Université Catholique d'Afrique centrale (UCAC), gérée par l'Institut Catholique d'Arts et Métiers (Icam) obtient le renouvellement de son accréditation internationale CTI, et du label européen EUR-ACE®, pour la durée maximale de 6 ans. Un succès historique qui couvre désormais l'intégralité des formations !

L'Institut Ucac-Icam, pour la deuxième fois consécutive, obtient à la suite de la procédure d'accréditation par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI), le label européen EUR-ACE et la reconnaissance par l'Etat français, pour la durée maximale de 6 ans, de tous ses parcours d'ingénieur. En effet, cette distinction prestigieuse couvre désormais l'ensemble de toutes les formations d'ingénieurs, et vient reconnaître ainsi un travail d'excellence qui est fait depuis 23 ans en Afrique centrale.

Les diplômes concernés par cette accréditation sont :

- Ingénieur des procédés
- Ingénieur informatique
- Ingénieur généraliste

Il s'agit d'une reconnaissance éclatante de la qualité et de la rigueur de nos parcours. Elle confirme la place de l'Institut Ucac-Icam dans le cercle privilégié des écoles d'ingénieurs dans le monde accréditées par la CTI : Plus de 200 en France et 33 à l'étranger, répartis dans neuf pays.

Cette accréditation est une garantie de la qualité de notre diplôme, tant au niveau local qu'international, et un atout majeur pour l'avenir de nos diplômés.

Pour Martial ADIANG, directeur de l'Institut Ucac-Icam, campus de Douala et de Pointe-Noire :

“nous avons une conviction profonde : la formation de qualité est la clé pour bâtir l'avenir. Depuis notre création, nous avons fait de cet engagement une véritable boussole. Année après année, avec détermination et passion, nous avons construit une **réputation solide**, reconnue aujourd'hui par nos pairs, nos partenaires et pour le deuxième fois consécutive, par un organisme international indépendant.

Cette reconnaissance n'est pas seulement une validation technique ; elle est la preuve de notre **dynamisme** et de notre **engagement indéfectible pour l'excellence**. C'est une réussite collective qui reflète le travail acharné et la contribution de chacun d'entre nous;

une consécration qui ne couronne pas seulement nos efforts passés, mais qui ouvre aussi de nouvelles perspectives, un **point d'appui pour aller plus loin**"

Dans son avis, la CTI reconnaît à l'Institut Ucac-Icam entre autres :

- la richesse des partenariats avec les entreprises et les institutions
- la mixité sociale mise en place avec le fonds de solidarité créé pour venir en aide aux étudiants en situation de vulnérabilité
- Les mobilités internationales pour les étudiants et les collaborateurs
- Le modèle pédagogique axé sur l'approche par compétences avec un suivi individualisé
- Une alternance école-entreprise, menée dans plusieurs pays de la zone CEMAC malgré l'absence d'un cadre légal pour l'apprentissage
- Un recrutement d'étudiants à l'international
- La formation humaine, et les valeurs de l'école, portées par les élèves et les collaborateurs

À propos de l'Institut Ucac-Icam

L'Institut Ucac-Icam est une école d'ingénieurs de l'Université Catholique d'Afrique Centrale (UCAC), créée en 2002 à Pointe-Noire au Congo et en 2004 à Douala au Cameroun. Elle a été confiée à l'Icam (Institut Catholique d'Arts et Métiers), dont elle s'inspire des principes de formation. L'Institut Ucac-Icam a pour objectif principal de répondre au mieux aux attentes des entreprises de la sous-région, en formant des ingénieurs et techniciens opérationnels dès la sortie et en proposant des prestations d'études et des formations continues. L'Institut rayonne dans le paysage de l'enseignement supérieur en zone CEMAC : Cameroun, Congo, Gabon, RCA, Tchad. A ce jour, l'Institut compte plus de 1200 étudiants sur les deux pays. L'Institut a pour mission de former des hommes et des femmes techniquement compétents, humainement responsables et capables de relever les défis de notre temps.

A propos de la CTI (Commission des Titres d'Ingénieur) et du Label EUR-ACE

La CTI est un organisme indépendant, chargé par la loi française depuis 1934 d'évaluer toutes les écoles d'ingénieurs françaises (et étrangères sur demande) en vue de leur accréditation, de développer la qualité des formations, de promouvoir le titre et le métier d'ingénieur en France et à l'étranger.

Le label EUR-ACE est décerné aux formations d'ingénieur satisfaisant les critères de qualité du référentiel spécifique EUR-ACE® Framework Standards & Guidelines (EAFSG). Le référentiel décrit les compétences attendues à l'issue d'une formation d'ingénieur.